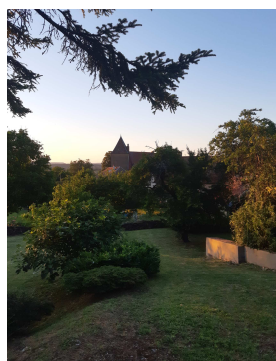


Défi PATRIMOINE 2019-2020
Partageons notre patrimoine franc-comtois au fil des saisons
La Délégation académique à l'action culturelle (DAAC)
de l'académie de Besançon vous propose de valoriser le patrimoine
(de proximité ou non) durant l'année scolaire 2019-2020



La cité universitaire Canot à Besançon(25), Photo DAAC Besançon, 18 septembre 2019

La cité Canot fut la 1ère résidence universitaire de France. Construite entre 1929 et 1936 par l'architecte René Tournier, la cité a été réalisée à l'initiative d'Alfred Alengry, recteur d'académie et président du conseil de l'Université de Besançon de 1919 à 1935. Le bâtiment en forme de V très ouvert n'est donc pas aligné directement sur les quais du Doubs. Son centre est surmonté par son dôme pourvu d'une lanterne qui rappelle les tours de Montbéliard et les clochers francs-comtois des XVII^e et XVIII^e siècles. Si vous passez près de ce bâtiment devenu familier dans le paysage bisontin, vous remarquerez la grande ferronnerie à l'entrée principale et les dix blasons ornant ses façades.



Château de Vieilley (25), Photo DAAC Besançon, juillet 2019

Le mois de septembre étant traditionnellement associé au patrimoine, voilà une belle occasion pour vous et pour la DAAC de relever un défi.

Un monument, une maison, une statue, un paysage dans votre environnement plus ou moins proche a retenu votre attention et celle de vos élèves ?

Faites-nous partager ce moment en envoyant une photographie à la DAAC (ce.daac@ac-besancon.fr) de ce qui vous a attiré, ce qui vous a touché...

Légendez-la en indiquant :

- Le nom de votre école/établissement, la classe, les professeurs impliqués
- le nom de l'élément photographié,
- sa localisation,
- la date à laquelle elle a été prise,
- quelques informations complémentaires.

Ne vous privez pas, si vous le souhaitez, d'y ajouter textes, descriptions...
Nous les publierons sur le site de la DAAC et sur notre compte twitter.

Ainsi ferons-nous tout au long de l'année avant d'en réaliser un album et d'en faire une exposition à l'automne prochain pour les prochaines Journées européennes du patrimoine.